

Lettre d'information du Syndicat de Copropriété du Bois Persan

Rédaction ⇨
Isabelle HARLE, Syndic
et
Serge GOUT, Président du
Conseil Syndical.

Diffusion ⇨
manuelle dans les boîtes aux
lettres + courrier ou courriel
aux Copropriétaires non-
résidents



APPEL DE FONDS

Le prochain appel de fonds sera distribué courant juin. Si vous partez plus tôt en vacances, il est préférable de régler en avance, un montant approximatif, basé sur votre appel de fonds de janvier, par exemple.

Commissions existantes

Immeuble
Espaces verts
Finances
Préparation AG
Règlements
Voierie / réseaux
Accueil des nouveaux

AG du 10 avril - intéressante

La dernière AG avait à décider de points collectifs (budget, Syndic, élagages, réseau d'eau potable) et de points individuels (travaux et abattages). La participation faible (60 copropriétaires absents et n'ayant pas remis leur pouvoir) a gêné certaines prises de décision, qui ont donc dû être prises en vote à deux temps. Pensez-y la prochaine fois ! PRESENT ou POUVOIR, mais toujours concerné. Le Procès Verbal est disponible au téléchargement dans le site Internet du Bois Persan.

Alarmes des entreprises

Les alarmes sonores de la zone de Courtaboeuf sont une nuisance inéluctable, dans la mesure où elles s'arrêtent après une ou deux minutes. Si une alarme sonne et ne s'arrête pas après les quelques minutes réglementaires, il appartient à **chacun de nous** d'appeler le Commissariat de Police pour porter plainte. Si cette nuisance se reproduit, le plus efficace est de localiser la source de l'alarme, d'appeler le Commissariat et éventuellement en semaine, d'aller **personnellement** se plaindre à la société propriétaire de l'alarme.

Réseau de Chaleur

Une étude du coût de raccordement au futur réseau de chaleur, selon des hypothèses du nombre d'habitants du Bois Persan connectés, est en cours. Dès que les premiers chiffres approximatifs seront connus, une première réunion d'information des Copropriétaires sera organisée.

Infos diverses

* L'abattage des Chênes du bout de l'allée de Tisfoune décidé par l'AG du 10 avril sera effectué lorsque le délai des recours sera écoulé, c'est à dire en juin.

* Quelques enfants du Bois Persan mènent actuellement une enquête en vue de préparer un projet d'espace enfants à soumettre à l'AG 2011. Merci de les accueillir avec bienveillance dans cette démarche citoyenne, car ils tentent de comprendre les enjeux collectifs de leur projet (bruits, sécurité, financement).

* Le nettoyage des trottoirs est à la charge du Copropriétaire en vis à vis. Seuls les trottoirs non bordés de maisons sont pris en charge par la Copropriété, afin de réduire la nuisance liée au soufflage dont beaucoup d'entre nous se plaignent.

Pique-nique des Voisins

Le Pique-nique de la Résidence aura lieu **dimanche 27 juin** à midi sous le bosquet de chênes de la grande pelouse située le long de l'avenue du Bois Persan.

Venez nombreux avec victuailles, enfants, guitares et bonne humeur.

